L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ET DU CONSEIL GENERAL — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN 5 MARS 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 5 MARS.

☞ Pour les procès-verbaux ou journaux du Sénat et de la Chambre des Représentans, voir la 2me page du journal.

NOTRE SUPPLÉMENT.

Nous publions aujourd'hui un supplément renfermant le rapport des administrateurs de l'Hôpital Charity et le procès-verbal d'une des séances de la Législature.

☞ Les Editeurs du *Courrier de la Louisiane* nous prient d'annoncer que ce journal n'a pu paraître hier, par suite d'un accident arrivé à leur presse, dimanche dernier, et qui a causé une blessure grave à leur principal presseur. Le *Courrier* reparaîtra ce soir.

NOUVELLES DE L'AMERIQUE.

Les dépêches télégraphiques que publient les journaux de Baltimore renferment de nouveaux détails sur l'émeute qui a éclaté dernièrement à Paris.

Voici ce que dit le *London Times* :

" Depuis lundi, le 14 février, Paris est en état de siège par suite des désordres provoqués par une émeute dans les rues St-Martin et St-Antoine, où un poli ce s'est mêlé pour abattre quelques-uns des arbres de liberté qui y avaient été plantés pendant la révolution.

" D'après les versions qui sont parvenues ici, qu'à moins qu'il soit contradictoires, il paraît établi que quand l'ordre fut donné de détruire ces derniers emblèmes de la liberté du peuple, dans ces cas, ce grand désagrément se tourna en attaque des sabres dragons et les soumirent de force à la volonté. La police, obéissant à ces ordres que l'avait reçus, vint pour se mêler, mais le peuple s'y opposa, les agens furent obligés de se retirer. Un tel détachement de troupes fut alors apparition et ces travailleurs furent mis en dispersement en laissant derrière eux sept blessés.

" Le peuple a pourvu le général Lamoricière de sa confiance et on croit qu'il s'est mis à la tête de nouveau, mais ces nouvelles proviennent seulement de la rumeur publique, et on n'a pas encore pu obtenir de confirmation officielle. Il paraît que le gouvernement a pris la précaution de faire entrer dans la ville des troupes de la garnison de Versailles, et on dit que les différens groupes se sont dissous